

**CREDIT DU NORD
.UAOF.COMEX CENTRE D'AFFAIRES**

50 RUE D'ANJOU

75383 PARIS CEDEX 08
Tel : 0140226706
Fax : 0140225783**EMERAUDE INTERNATIONAL**2 RUE DE LA TOUR DES DAMES
75009 PARIS

PARIS , le 20 septembre 2022

Confirmation d'une opération de « TARGET »

Nous vous confirmons ci-après les termes d'une opération « TARGET » régie par une Convention-Cadre relative aux opérations sur instruments financiers à terme.

L'objet de la transaction est pour le client la couverture du risque de change relatif à l'activité commerciale.

Le **CREDIT DU NORD** et **EMERAUDE INTERNATIONAL** ont conclu l'opération dont les termes sont les suivantes :

Référence UTI : **76YK05WVH2 S00892888T202209191751**
Référence : **892888**
Date de l'opération : 19/09/2022
Date de saisie 19/09/2022 17:51:32

Sens	Import	
Contrepartie A	EMERAUDE INTERNATIONAL	
Contrepartie B	CREDIT DU NORD	
Devise	USD	
Stratégie	1 pour 2	
Montant Contractuel n°1	500 000,00 * 1 USD	
Montant Contractuel n°2	500 000,00 * 2 USD	
Date de Négociation	19/09/2022	
Date d'échéance	19/03/2024	
Nombre maximum de règlements	79	
Calendrier	Target et New-York	
Convention de jours ouvrés	Jour ouvré suivant sauf fin de mois jour ouvré précédent	
Constatactions	Date Constataction	Date Règlement
	26/09/2022	28/09/2022
	03/10/2022	05/10/2022



10/10/2022	12/10/2022
17/10/2022	19/10/2022
24/10/2022	26/10/2022
31/10/2022	02/11/2022
07/11/2022	09/11/2022
14/11/2022	16/11/2022
21/11/2022	23/11/2022
28/11/2022	30/11/2022
05/12/2022	07/12/2022
12/12/2022	14/12/2022
19/12/2022	21/12/2022
23/12/2022	28/12/2022
30/12/2022	03/01/2023
09/01/2023	11/01/2023
16/01/2023	18/01/2023
23/01/2023	25/01/2023
30/01/2023	01/02/2023
06/02/2023	08/02/2023
13/02/2023	15/02/2023
20/02/2023	22/02/2023
27/02/2023	01/03/2023
06/03/2023	08/03/2023
13/03/2023	15/03/2023
20/03/2023	22/03/2023
27/03/2023	29/03/2023
03/04/2023	05/04/2023
10/04/2023	12/04/2023
17/04/2023	19/04/2023
24/04/2023	26/04/2023
01/05/2023	03/05/2023
08/05/2023	10/05/2023
15/05/2023	17/05/2023
22/05/2023	24/05/2023
26/05/2023	30/05/2023
05/06/2023	07/06/2023
12/06/2023	14/06/2023
19/06/2023	21/06/2023
26/06/2023	28/06/2023
03/07/2023	05/07/2023
10/07/2023	12/07/2023
17/07/2023	19/07/2023
24/07/2023	26/07/2023
31/07/2023	02/08/2023
07/08/2023	09/08/2023
14/08/2023	16/08/2023
21/08/2023	23/08/2023
28/08/2023	30/08/2023
04/09/2023	06/09/2023
11/09/2023	13/09/2023
18/09/2023	20/09/2023
25/09/2023	27/09/2023
02/10/2023	04/10/2023
09/10/2023	11/10/2023
16/10/2023	18/10/2023



	23/10/2023	25/10/2023
	30/10/2023	01/11/2023
	06/11/2023	08/11/2023
	13/11/2023	15/11/2023
	20/11/2023	22/11/2023
	27/11/2023	29/11/2023
	04/12/2023	06/12/2023
	11/12/2023	13/12/2023
	18/12/2023	20/12/2023
	22/12/2023	28/12/2023
	29/12/2023	03/01/2024
	08/01/2024	10/01/2024
	15/01/2024	17/01/2024
	22/01/2024	24/01/2024
	29/01/2024	31/01/2024
	05/02/2024	07/02/2024
	12/02/2024	14/02/2024
	19/02/2024	21/02/2024
	26/02/2024	28/02/2024
	04/03/2024	06/03/2024
	11/03/2024	13/03/2024
	18/03/2024	20/03/2024
	19/03/2024	21/03/2024
Cours Garanti (K)	1,038	
EUR/USD	Valeur d'une unité d'EUR en nombre d'unités de USD	
Fixing de référence	Par définition cours égal au cours EUR/USD fixé par Reuters (RIC : EURUSDFIXP=WM) publié à 13h00 heure de Londres Période d'application du fixing de référence : 26/09/2022 – 19/03/2024	
Gain cumulatif maximum	30,00 figures USD (ou 1 USD figures = 0,01 USD par EUR)	
Conditions	A chaque date de constatation si le Fixing EUR/USD est supérieur ou égal au Cours garanti (K) la Contrepartie A achète à la date de règlement le montant contractuel 2. A l'inverse, si le fixing EUR/USD est inférieur au Cours garanti (K) la contrepartie A achète à la date de règlement le montant contractuel 1	
Règlements	A chaque date de règlement la Contrepartie A achète le Montant Contractuel au Cours Garanti en Date de Règlement, si la Condition s'applique et selon le type de désactivation : Totale .	
Compteur	A chaque date de constatation, le fixing de référence Reuters (RIC : EURUSDFIXP=WM) publié à 13h00 heure de Londres est constaté et la nouvelle valeur du compteur est calculée de la manière suivante : Compteur = Compteur précédent + MAX(0; Cours garanti – fixing de référence)	
Type de désactivation	Totale « Si à une date quelconque de Constatation entre la date de négociation (incluse) et la date d'échéance (incluse), le Compteur est supérieur ou égal au gain cumulatif maximum, il n'y aura pas d'accumulation à cette date et l'option sera désactivée. »	
Agent de calcul	CREDIT DU NORD	
Prime	---	



Déclaration

Toute opération de marché sur instrument financier à terme comporte des risques, du fait notamment, des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions, ou des indices boursiers.

Au regard de ces risques, chaque Partie déclare et atteste qu'elle dispose des connaissances et de l'expérience en matière d'investissement nécessaires pour évaluer les caractéristiques, les avantages et les risques encourus au titre de cette opération.

Chaque Partie déclare et atteste avoir identifié ses besoins à l'égard de la présente opération par rapport à son activité et sa situation financière et avoir procédé à sa propre analyse des aspects financiers, juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de l'opération et ne s'en être pas remise pour cela à l'autre Partie.

Le **CREDIT DU NORD** intervient comme partie à la présente opération, et non comme conseil. Il ne saurait être tenu responsable des conséquences financières de l'intervention de l'autre Partie sur les instruments financiers.

Chaque Partie déclare et atteste conclure cette opération en son nom propre et non en qualité de mandataire.

Toute projection, commentaire ou indication qui seraient fournis par l'une des Parties relativement aux coûts, taux de rendements, évolutions probables de cours seront purement indicatifs et ne sauraient constituer une évaluation ou une garantie ; chacune des Parties reconnaît que de telles informations peuvent être affectées par l'évolution des marchés ou de certaines hypothèses sur lesquelles elles sont fondées ; elles seront remises à titre d'élément comparatif et ne sauraient se substituer à la propre analyse de l'autre Partie.

Veuillez nous retourner dans les meilleurs délais le double de cette confirmation, revêtue de votre signature sous la mention bon pour accord à l'adresse ci-dessous :

CREDIT DU NORD
.UAOF.COMEX CENTRE D'AFFAIRES

50 RUE D'ANJOU

75383 PARIS CEDEX 08

Nous vous remercions par avance d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

CREDIT DU NORD